

2020 Rapport

Analyse du questionnaire sur les offres de l'Association Cit  de l' nergie

Introduction

L'Association Cité de l'énergie a demandé aux représentant·e·s des communes membres de l'Association Cité de l'énergie ainsi qu'aux conseillers/ères Cité de l'énergie (CCE) d'évaluer l'offre actuelle ainsi que de faire part de leurs souhaits concernant des potentielles offres futures à l'aide d'un questionnaire. Ceci dans l'intention d'optimiser les processus pour les Cités de l'énergie dans le cadre de la réorientation qui aura lieu dès 2021 et afin de concevoir la meilleure offre possible pour les Cités de l'énergie. Le questionnaire a été réalisé avec l'outil en ligne SurveyMonkey du 12 au 31 mars 2020 (pour les communes) et du 3 au 24 avril 2020 (pour conseillers/ères Cité de l'énergie).

Analyse du questionnaire remplis par les Cités de l'énergie

Questions générales

Nombre total de participants : 200 (sur un total de 633 membres, ce qui correspond à un taux de retour de 31%)

Nombre de participants par région linguistique :

- Suisse allemande : 148
- Suisse romande : 38
- Tessin : 14

Type de membres (200 réponses) :

- Cité de l'énergie : 138
- Cité de l'énergie Gold : 27
- Communes membres : 35

Fonction professionnelle (200 réponses) :

- Administration : 131
- Politique : 53
- Autre (surtout commissions) : 16

Durée depuis la première certification (146 réponses) :

- 12 ans, resp. minimum 3 ré-audits : 65
- 4-11 ans, resp. 1-2 ré-audits : 69
- 1-4 ans : 8
- Pas de certification : 4

Taille de la commune (194 réponses) :

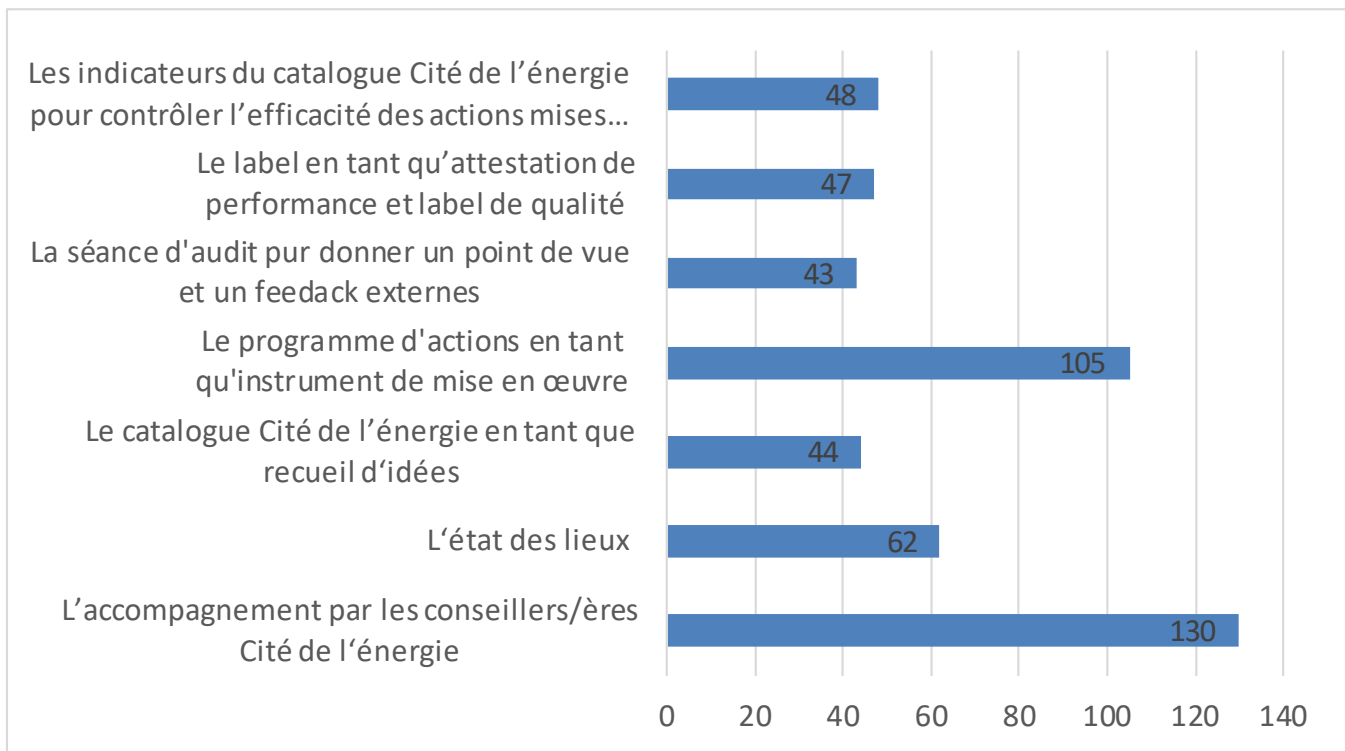
- > 10'000 habitant·e·s : 57
- 2'000-9'999 habitant·e·s : 101
- < 2000 habitant·e·s : 36

Questions de fond

Les besoins des communes varient en partie selon la taille de la commune, le type de membre (Cité de l'énergie standard, Gold ou membre de l'Association) ou la région linguistique. Pour certaines offres, il est ainsi intéressant d'analyser les réponses sous l'angle de ces critères. Ces analyses sont réalisées sous chaque question. Cependant, dans l'ensemble, ces différences sont marginales. Dans ce rapport, l'analyse des résultats est donc principalement limitée aux résultats de l'analyse globale. Pour faciliter la lecture des résultats, les 2 à 4 réponses les plus fréquentes sont identifiées par une flèche.

Question 1 :

Le processus Cité de l'énergie doit soutenir votre commune / ville dans la mise en œuvre de votre politique énergétique et l'atteinte de vos objectifs. Quels éléments du processus Cité de l'énergie trouvez-vous particulièrement utiles ?

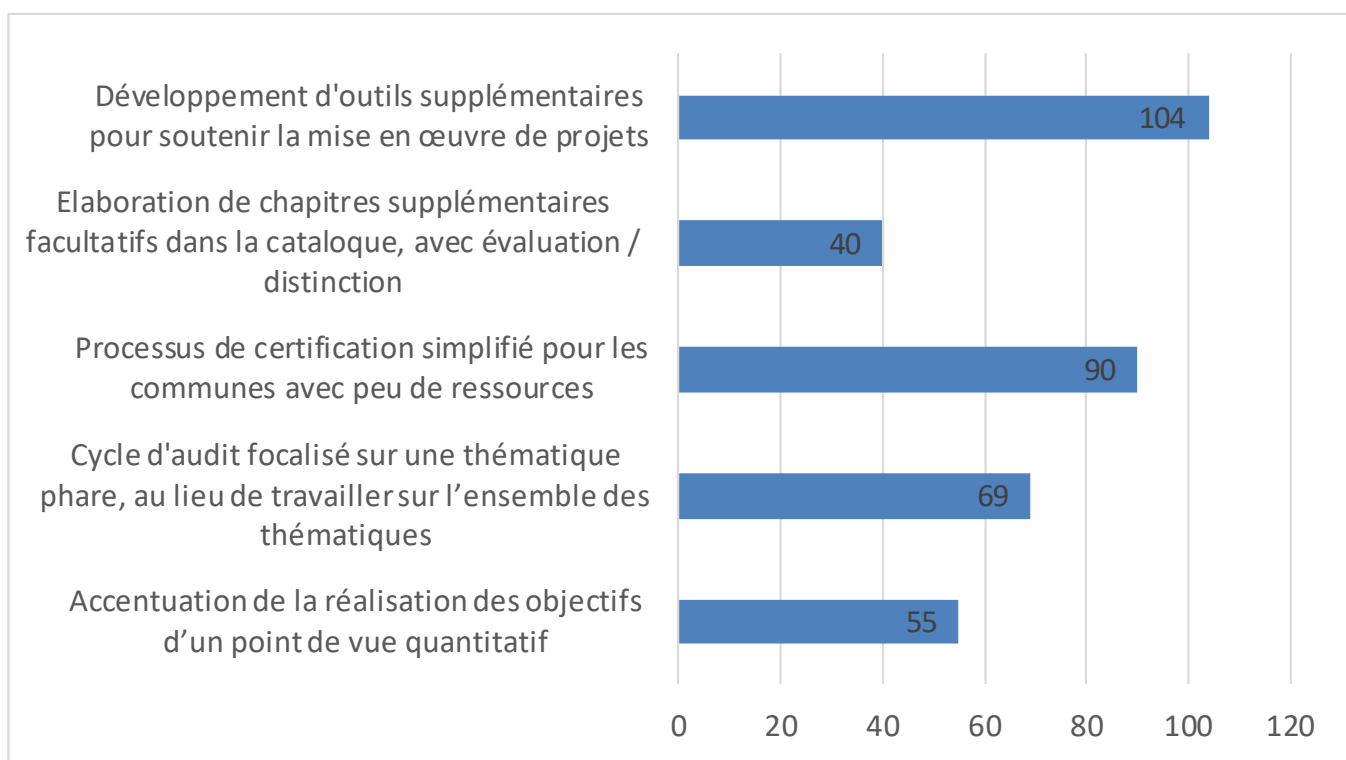


Bilan :

Les éléments clés du processus de certification, tel que l'état des lieux et le programme d'actions ainsi que l'accompagnement par les conseillers/ères Cité de l'énergie sont particulièrement utiles pour les Cités de l'énergie. La séance d'audit semble être moins utile pour les Cités de l'énergie. Il convient d'en tenir compte lors de l'adaptation du processus. En outre, il apparaît que le catalogue Cité de l'énergie, resp. l'aide à la mise en œuvre n'est soit pas connu des Cités de l'énergie, soit n'est pas assez orienté vers la pratique. La plus-value du catalogue, en tant que recueil d'idées devra à l'avenir être mieux communiquée auprès des Cités de l'énergie (et des CCE). Cela devra impérativement être pris en compte dans le cadre du nouveau site web Cité de l'énergie.

Question 2 :

L'Association Cité de l'énergie souhaite davantage adapter et individualiser le processus Cité de l'énergie en fonction des souhaits et exigences des Cités de l'énergie. Quelles adaptations souhaiteriez-vous apporter au processus Cité de l'énergie ?



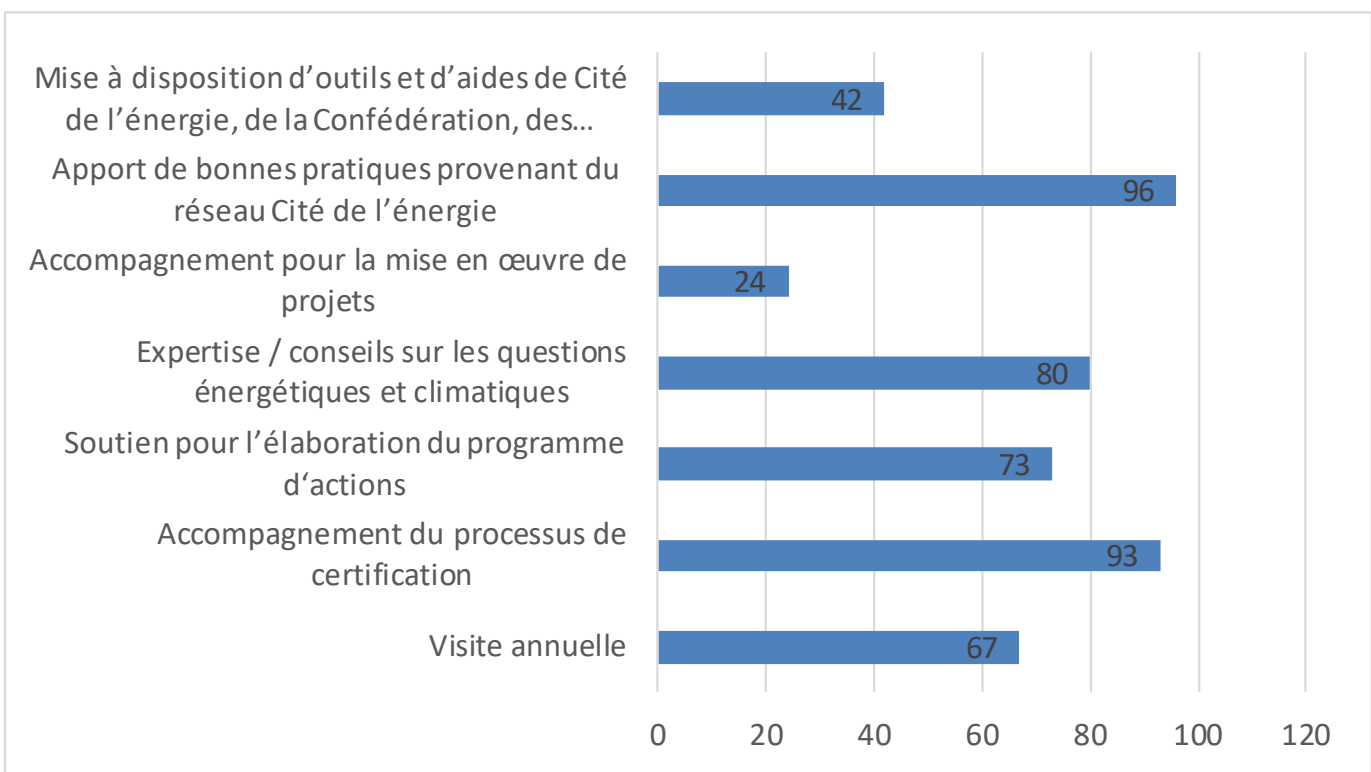
Bilan :

Le développement d'outils supplémentaires est considéré comme étant la chose la plus utile par les Cités de l'énergie. Il convient d'en tenir compte lors du développement de nouvelles offres. En outre, cette question montre que le processus de certification devrait être rendu plus flexible (focus sur un sujet prioritaire, réduction des coûts pour les communes disposant de peu de ressources) et devrait être adapté aux besoins des différentes communes.

Dans ce cas, il est intéressant de comparer les réponses en fonction de la taille des communes et du niveau de certification (Cité de l'énergie et Cité de l'énergie Gold) : Le questionnaire montre que les besoins d'adaptation du processus Cité de l'énergie varient en fonction de la taille des communes et du niveau de certification (Cité de l'énergie / Cité de l'énergie Gold). Les Cités de l'énergie Gold de grande taille, déjà bien avancées dans leur processus, souhaitent avant tout se concentrer davantage sur l'atteinte d'objectifs quantitatifs, ainsi que se développer par des chapitres supplémentaires facultatifs. Au contraire, les petites Cités de l'énergie, qui ne sont pas labellisées Gold, souhaitent se concentrer sur un processus de certification simplifié. Ces différents besoins devraient être pris en compte dans le développement du processus, et des offres diversifiées devraient être élaborées pour les différentes Cités de l'énergie.

Question 3 :

Le / la conseiller/ère a pour mission de vous accompagner lors du processus de certification. Quelles compétences / services de votre conseiller/ère trouvez-vous particulièrement utiles et importants pour vous soutenir dans votre travail de mise en œuvre de la politique énergétique et cli-matique communale ?

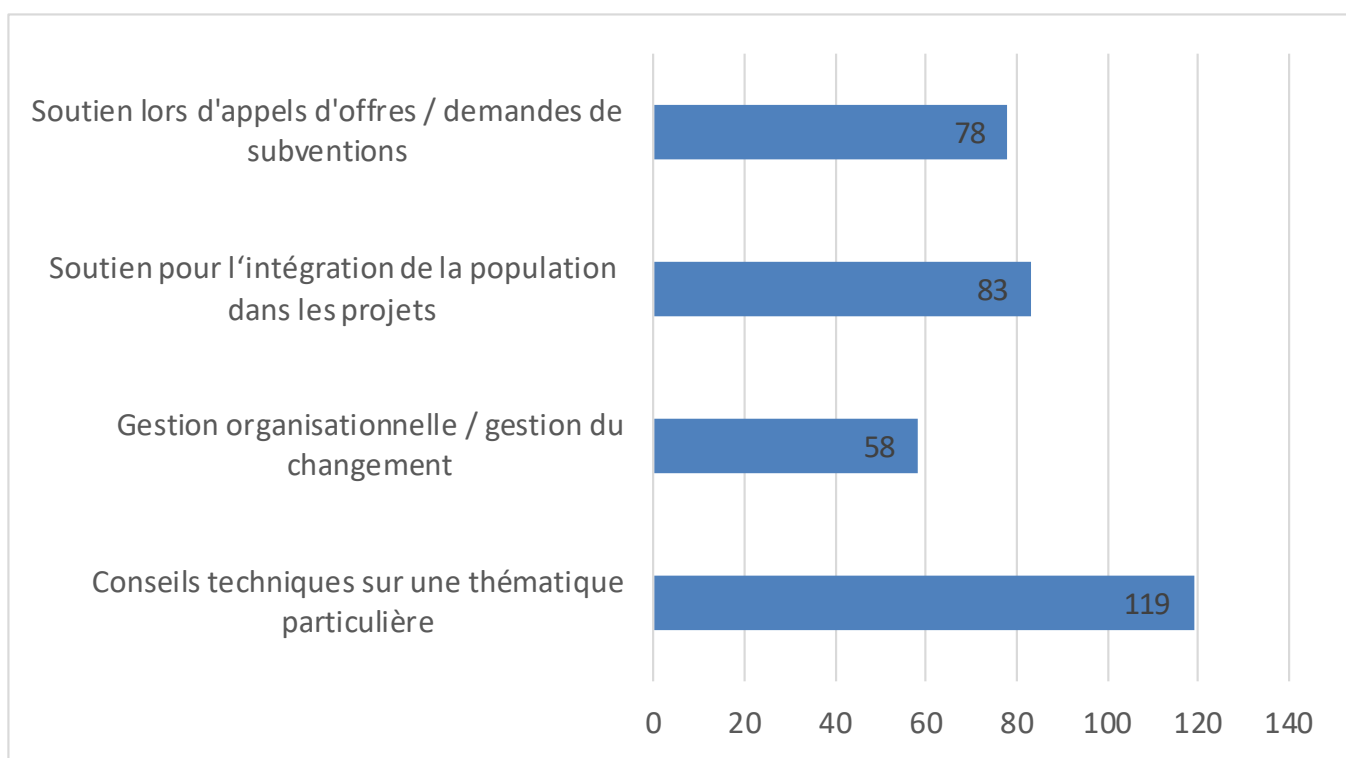


Bilan :

L'apport de bonnes pratiques du réseau Cité de l'énergie est particulièrement apprécié par les Cités de l'énergie, en plus de l'expertise des CCE. En outre, l'accompagnement au cours du processus de certification est également apprécié. Il faut cependant tenir compte du fait que les Cités de l'énergie ne peuvent pas remplir ces tâches sans leurs CCE et qu'elles dépendent donc d'eux. Il est clair que les CCE n'ont pratiquement aucun rôle dans la mise en œuvre des projets, ce qui n'est actuellement pas une de leurs tâches.

Question 4 :

L'Association Cité de l'énergie souhaite développer la palette d'offre par les conseillers/ères pour les villes et communes. Quelles compétences /offres souhaiteriez-vous recevoir en plus de la part de votre conseiller/ère Cité de l'énergie?



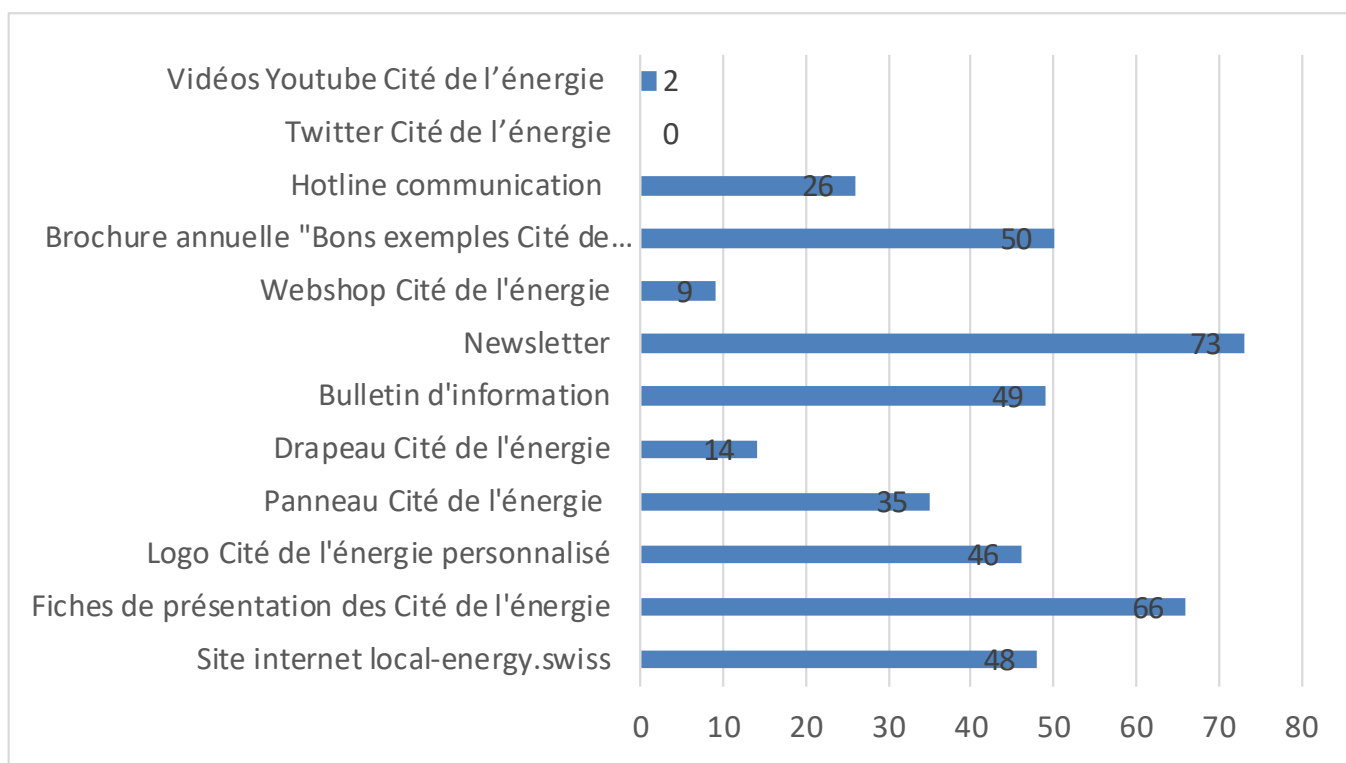
Bilan :

Les Cités de l'énergie souhaitent majoritairement recevoir des conseils techniques sur une thématique particulière. Pour cela, une liste d'un réseau d'experts provenant du cercle des CCE ou de leur équipe pourrait être utile, tout comme la formation continue des CCE. Par ailleurs, de nombreuses Cités de l'énergie semblent vouloir intégrer davantage la population et souhaitent du soutien à ce niveau (sous forme de compétences professionnelles des CCE ou au moyen d'outils). Le soutien lors d'appels d'offres et demandes de subventions est également considéré comme étant utile. Cette demande est susceptible d'augmenter avec l'évolution de la politique de soutien de l'OFEN.

Dans ce cas, il est intéressant de comparer les réponses en fonction de la taille des communes et du niveau de certification (Cité de l'énergie et Cité de l'énergie Gold) : En plus des conseils techniques, les petites Cités de l'énergie souhaitent du soutien lors d'appels d'offres et de demandes de subventions. Ceci est probablement à mettre sur le compte des ressources humaines et financières limitées dont elles disposent pour la mise en œuvre de projets. Au contraire, les Cités de l'énergie de grande taille sont moins limitées par les ressources, mais souhaitent davantage de soutien pour l'intégration de la population dans les projets (co-création, participation). Cela souligne à nouveau le fait qu'il est important que l'Association œuvre auprès de l'OFEN pour le soutien de projets mis en place par les communes de petite taille, afin que les projets phares (des Cités de l'énergie à l'avant-garde) ne soient pas les seuls à être soutenus.

Question 5 :

La politique énergétique est particulièrement efficace lorsque les succès sont multipliés. La communication est un outil important pour cela. L'Association propose plusieurs moyens de communication aux Cités de l'énergie qui leur permettent de montrer leurs engagements et de diffuser des bons exemples. Quelles offres actuelles trouvez-vous particulièrement utiles ?

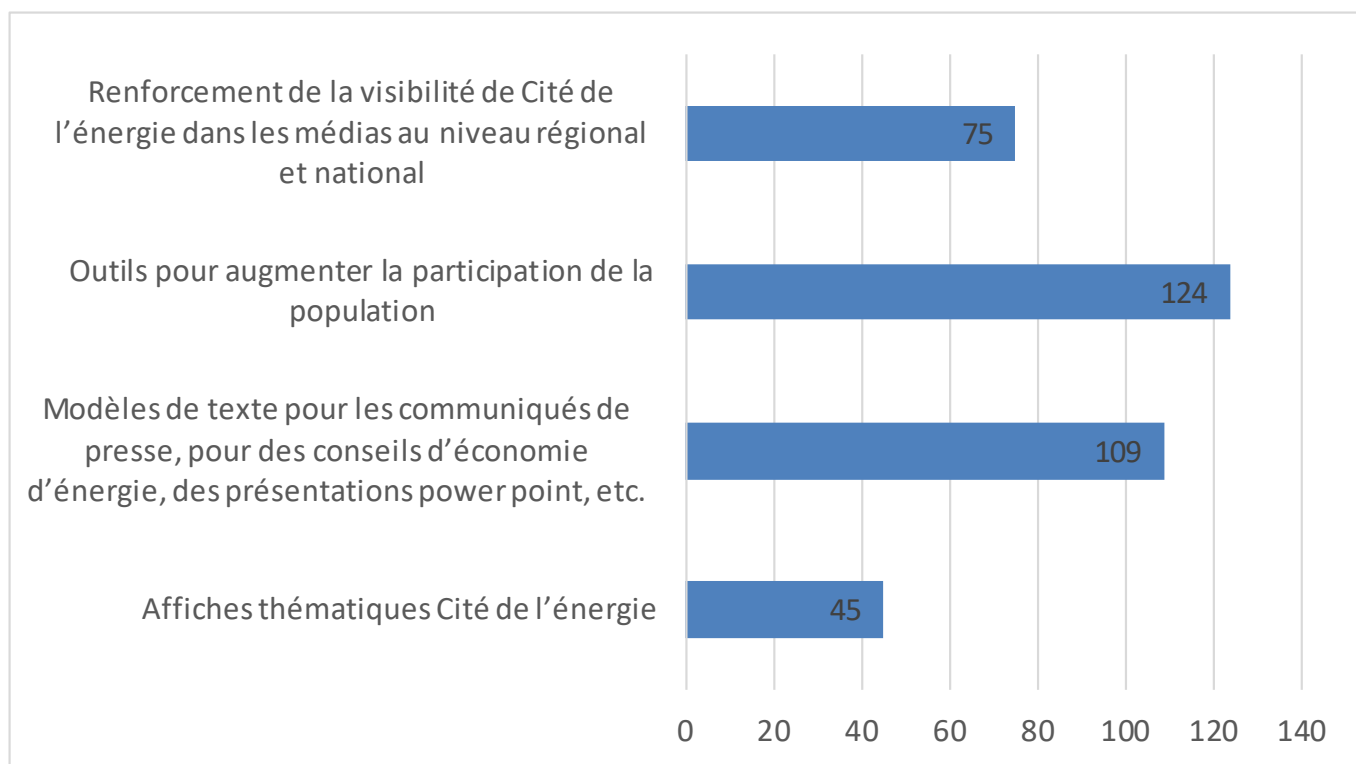


Bilan :

La newsletter et le bulletin d'information (il est probable que les deux canaux de communication sont assez peu différenciés), les fiches de présentation des Cités de l'énergie ainsi que la brochure annuelle « bons exemples » sont les moyens de communication les plus cités. La grande utilité des fiches de présentation est étonnante, étant donné qu'elles ont été réduites au minimum au cours des derniers mois au vu de leurs coûts élevés et que cela n'a engendré que peu de réactions de la part des Cités de l'énergie. La popularité des « bons exemples » était déjà connue grâce à l'analyse de l'utilisation du site web, la page des bons exemples étant celle qui est la plus visitée. Les résultats mitigés du site web est probablement due à la qualité actuelle du site. De nombreuses personnes se sont plaintes du « nouveau » site web dans les commentaires.

Question 6 :

De quels types de soutien en matière de communication souhaiteriez-vous bénéficier à l'avenir ?



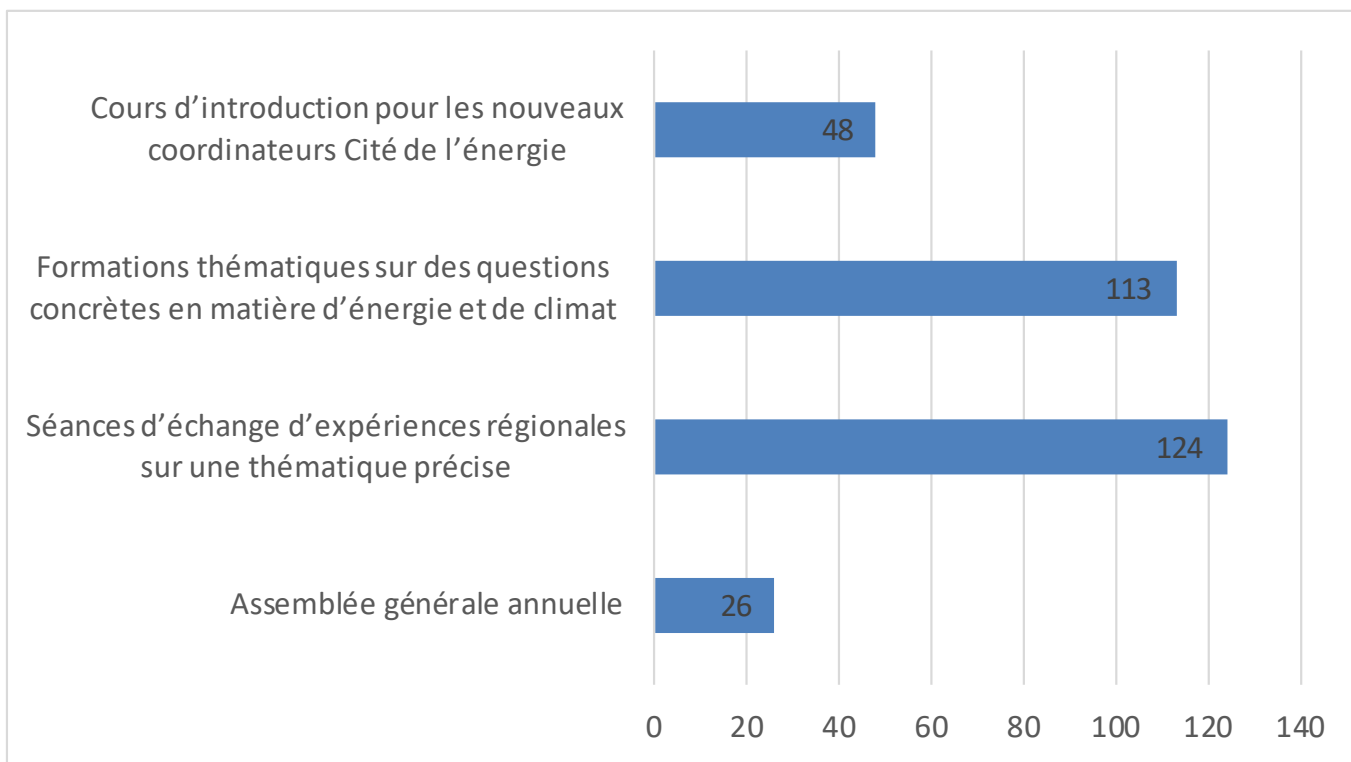
Bilan :

Comme cela a déjà été indiqué à la question 4, l'implication accrue de la population est une préoccupation majeure.

Dans ce cas, il est intéressant de comparer les réponses en fonction de la taille des communes et du niveau de certification (Cité de l'énergie et Cité de l'énergie Gold) : Les Cités de l'énergie de grande taille souhaitent davantage de visibilité dans les médias au niveau national et cantonal. Au contraire, les petites Cités de l'énergie souhaitent davantage un soutien direct sous forme de modèles de texte pour leurs activités de communication (surtout locales). Ces besoins différents seront pris en compte dans le concept de communication Cité de l'énergie dès 2021.

Question 7 :

Le label Cité de l'énergie possède un vaste et précieux réseau, et propose aux Cités de l'énergie des échanges d'expériences entre communes et avec des experts externes. Quelles offres actuelles trouvez-vous particulièrement utiles ?

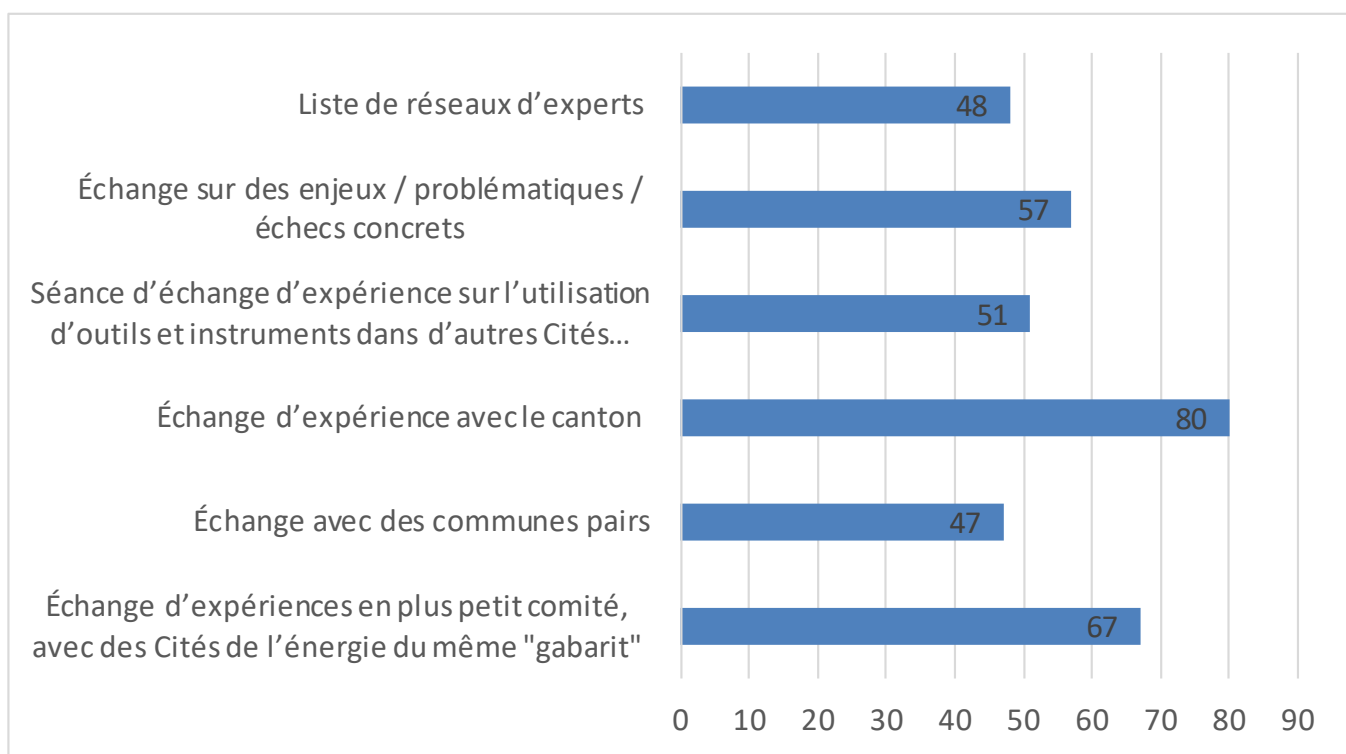


Bilan :

Les échanges d'expériences et les formations sont considérés comme très utiles par les Cités de l'énergie. Le cours d'introduction est intéressant uniquement pour les nouveaux coordinateurs Cité de l'énergie. L'Assemblée générale annuelle est considérée comme peu utile. Ceci doit être pris en compte lors de la planification de l'AG dans les années à venir.

Question 8 :

L'Association Cité de l'énergie souhaite développer la palette d'offre d'échange d'expériences pour les villes et communes. Quelles offres souhaiteriez-vous avoir en plus ?



Bilan :

L'échange d'expérience avec les cantons est la proposition la plus citée. Ceci particulièrement dans les cantons dans lesquels de tels échanges ne sont pas encore établis. Dans les commentaires, certains ont mentionné qu'il y a déjà un bon échange entre les cantons et les Cités de l'énergie. Dans la perspective d'une éventuelle collaboration avec les cantons, ce besoin des Cités de l'énergie pourrait être discuté. Les échanges d'expériences entre les Cités de l'énergie de même « gabarit » sont également souhaités. Cela devra être pris en compte lors de l'organisation des échanges d'expériences.

Remarques et commentaires

Audit / Certification :

Une flexibilisation du ré-audit est clairement souhaitée. Des solutions doivent être recherchées, en particulier pour les petites Cités de l'énergie de longue date. Une flexibilisation pour les Cités de l'énergie Gold de longue date a été instaurée, et la flexibilisation du ré-audit est également testée pour les Cités de l'énergie de longue date (min. 2 ré-audi, min. 55%) dans le cadre d'une phase pi-lote, en mettant l'accent sur un sujet clé. De plus, un groupe de travail composé d'auditeurs et de représentants du Secrétariat examine actuellement les moyens de réduire la charge de travail pour le ré-audit.

Bilan énergétique / comptabilité énergétique :

La préparation des données (harmonisées) semble être une préoccupation majeure des Cités de l'énergie. Cela devra être pris en compte dans le développement des futurs outils et services.

Activités de communication :

Les nombreuses réactions / demandes dans le domaine de la communication montrent que des offres pratiques et facilement utilisables devraient être créées dans ce domaine. Ces demandes seront prises en compte dans le concept de communication Cité de l'énergie dès 2021.

Collaboration avec les cantons :

Cette collaboration semble déjà bien fonctionner dans certains cantons et est appréciée par les Cités de l'énergie. Il pourrait être souhaitable de développer cette collaboration et de l'intégrer dans l'offre pour les Cités de l'énergie de tous les cantons. Actuellement, l'Association Cité de l'énergie cherche à échanger avec les cantons afin de discuter d'une éventuelle collaboration future. L'échange entre les Cités de l'énergie et les cantons sera une thématique à aborder si ces collaborations aboutissent.

Évaluation du questionnaire remplis par les conseillers/ères Cité de l'énergie

Questions générales

Nombre total de participants : 65

Nombre de participants par région linguistique :

Suisse allemande : 48

Suisse romande : 15

Tessin : 1

Nombre de Cités de l'énergie accompagnées :

> 8 Cités de l'énergie : 16

5-8 Cités de l'énergie : 21

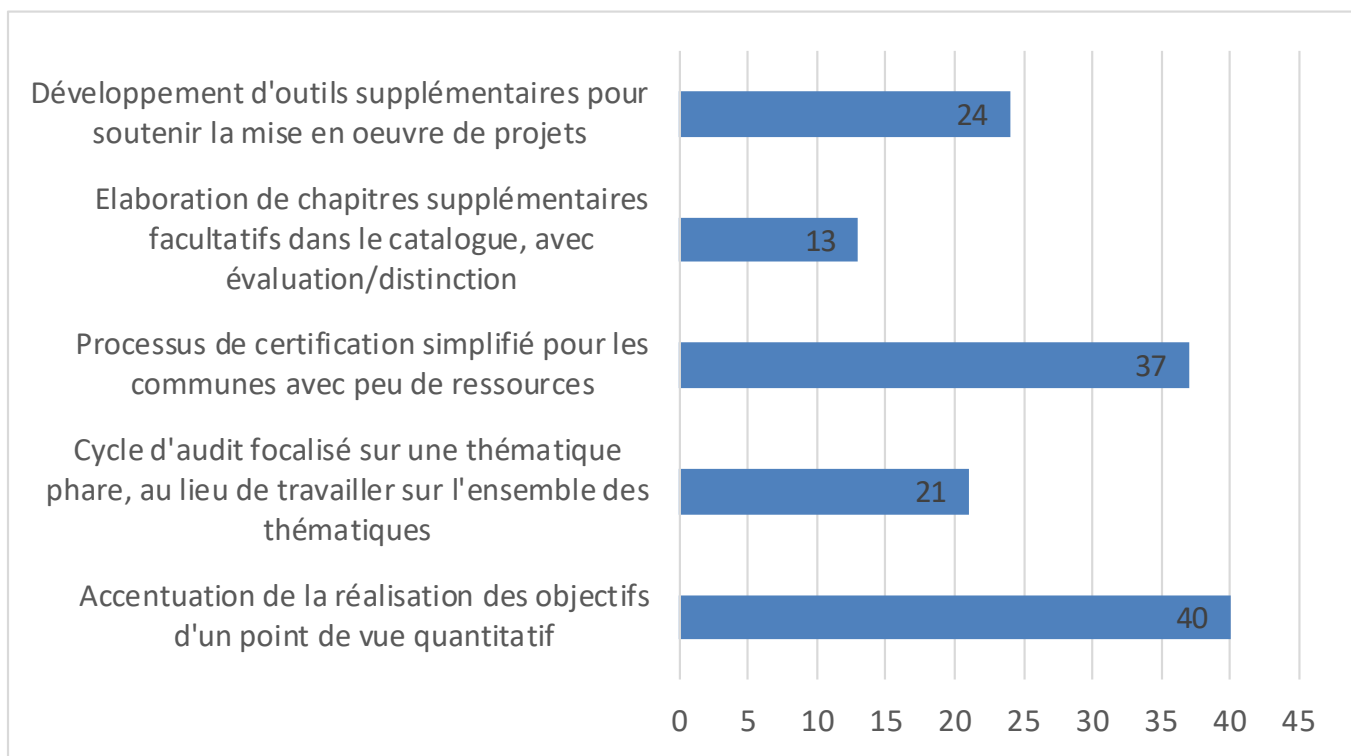
1-4 Cités de l'énergie : 27

Aucune : 1

Questions de fond

Question 1:

L'Association Cité de l'énergie souhaite davantage adapter et individualiser le processus Cité de l'énergie en fonction des souhaits et demandes des Cités de l'énergie. À ton avis, en tant que conseiller/ère Cité de l'énergie, quelles adaptations sont souhaitables à l'avenir pour les Cité de l'énergie ?

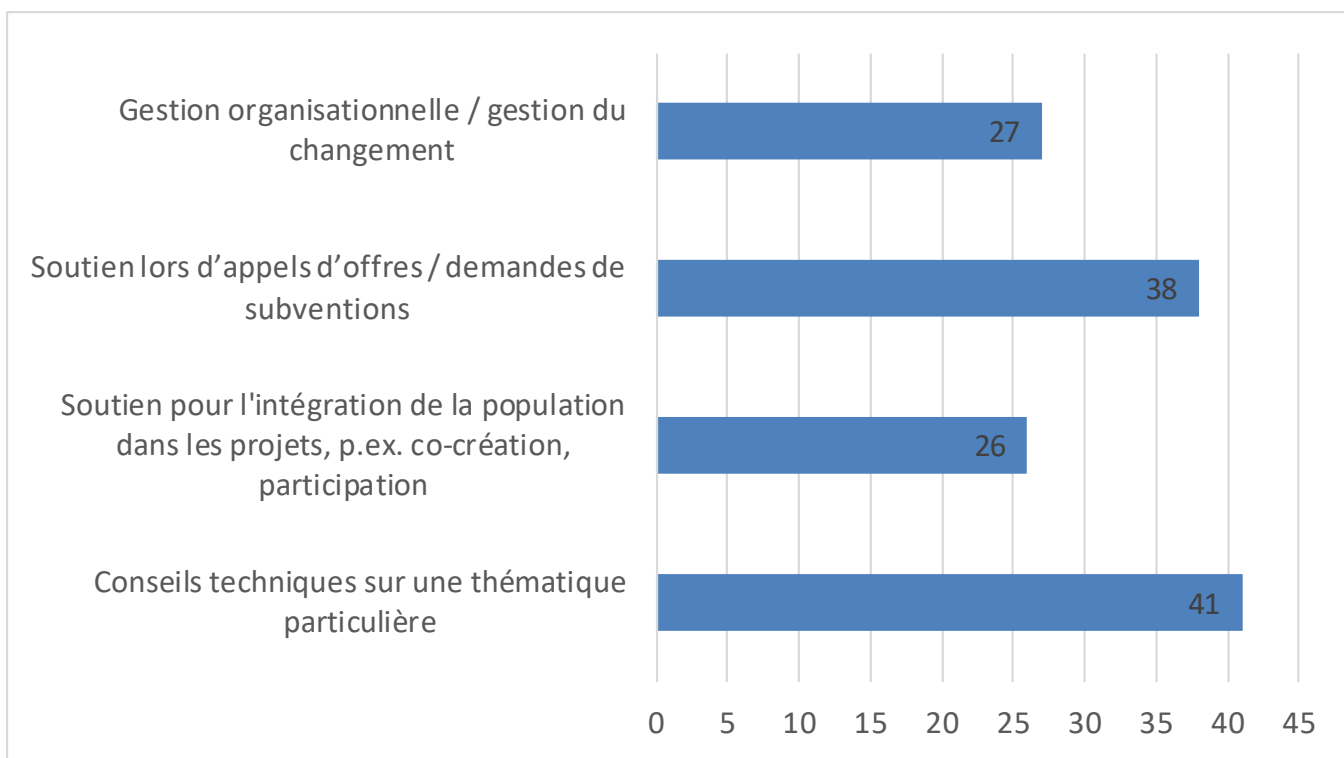


Bilan :

Pour cette question, les réponses des conseillers/ères diffèrent de celles des Cités de l'énergie. Les conseillers/ères Cité de l'énergie voient en l'accentuation de la réalisation des objectifs d'un point de vue quantitatif un développement pertinent du processus Cité de l'énergie, alors que cette proposition n'a été que peu appréciée par les Cités de l'énergie. Au contraire, les conseillers/ères Cité de l'énergie ne souhaitent pas spécialement la focalisation de l'audit sur une thématique spécifique, alors que les communes estiment que cela serait très intéressant. Les conseillers/ères et les Cités de l'énergie s'accordent cependant sur l'intérêt de développer un processus de certification simplifié. Les deux estiment également que l'élaboration de chapitres supplémentaires n'est pas spécialement nécessaire.

Question 2 :

L'Association Cité de l'énergie souhaite développer la palette d'offres fournies par les conseillers/ères pour les villes et communes. Quelles compétences / offres fournies par les conseillers/ères Cité de l'énergie sont à ton avis, en tant que conseiller/ère Cité de l'énergie, souhaitables, en plus de ce qui est déjà fourni actuellement (indépendamment du fait que tu aies ces compétences) ?

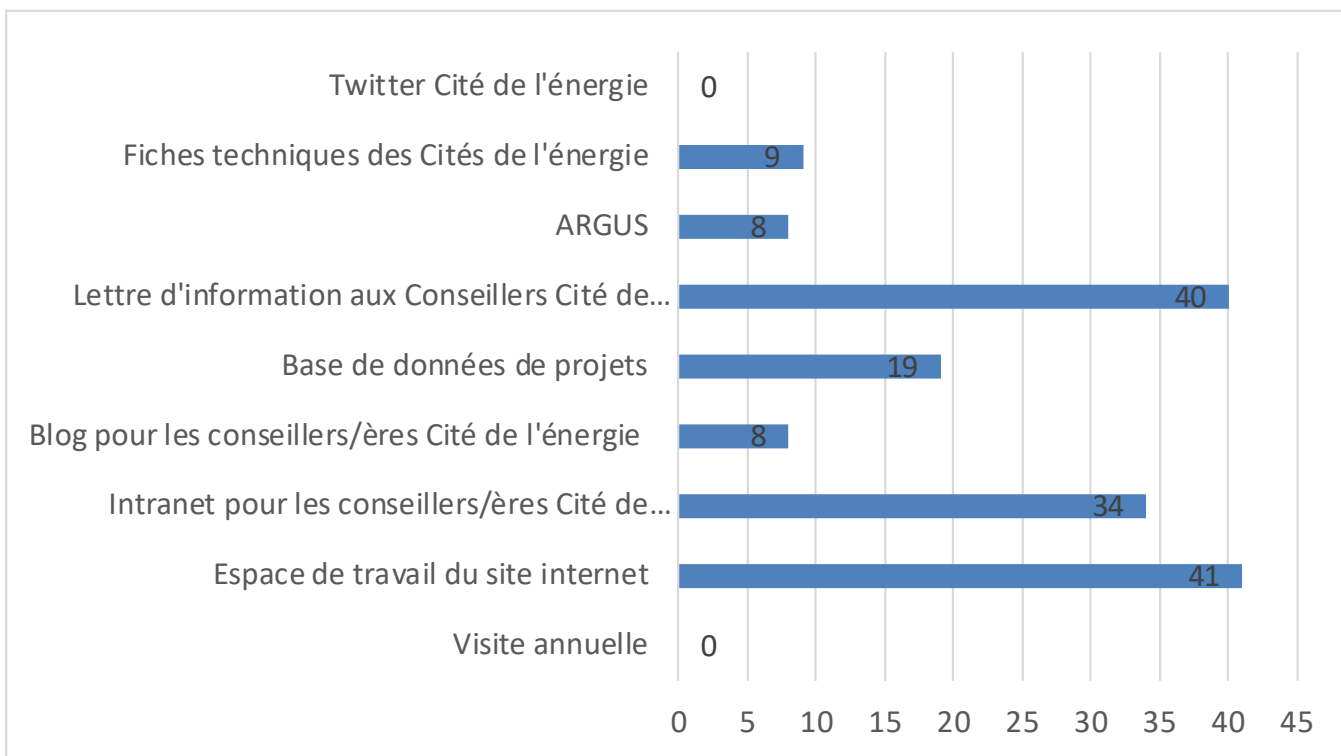


Bilan :

Le conseil technique est la proposition la plus citée. Cela correspond aux besoins des communes. Le niveau élevé d'approbation concernant le soutien lors d'appels d'offres / demandes de subventions est probablement à mettre sur le compte de l'évolution des conditions de soutien de l'OFEN aux Cités de l'énergie. Il semble ici important que l'Association apporte un bon soutien et une bonne assistance aux conseillers/ères et aux communes.

Question 3 :

Quels canaux de communication sont actuellement particulièrement utiles pour votre travail en tant que conseiller/ère Cité de l'énergie et/ou souhaitables à l'avenir ?

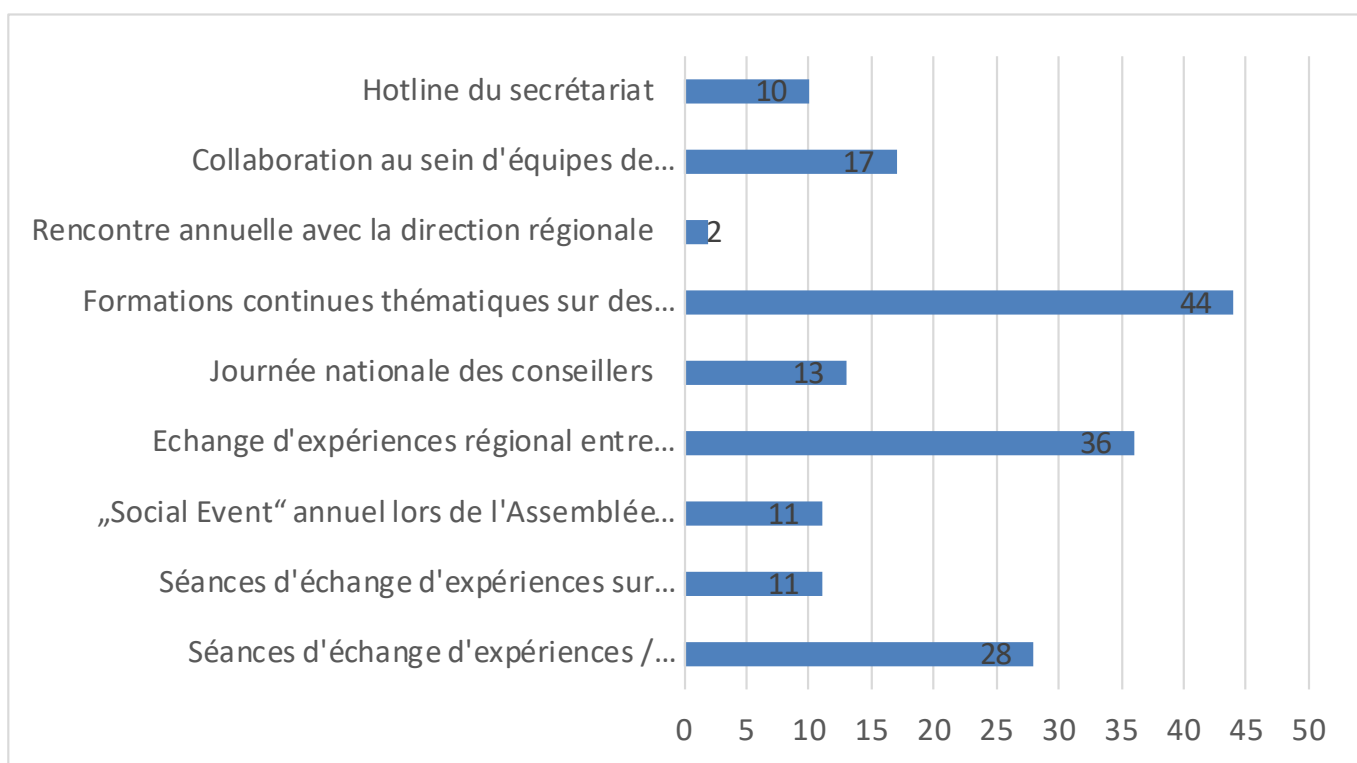


Bilan :

La lettre d'information aux conseillers, l'intranet et l'espace de travail du site Cité de l'énergie sont particulièrement utiles pour le travail des conseillers/ères Cité de l'énergie. La base de données des projets, avec les bons exemples, est moins citée. Étant donné que les bons exemples sont particulièrement appréciés des Cités de l'énergie, la valeur ajoutée de ces exemples devrait être davantage expliquée aux conseillers/ères et les bons exemples devraient être davantage connus des conseillers/ères.

Question 4 :

Quelles offres de formation continue et d'échange sont actuellement et à l'avenir particulièrement utiles pour les conseillers/ères Cité de l'énergie, afin de maintenir la qualité de l'accompagnement ?

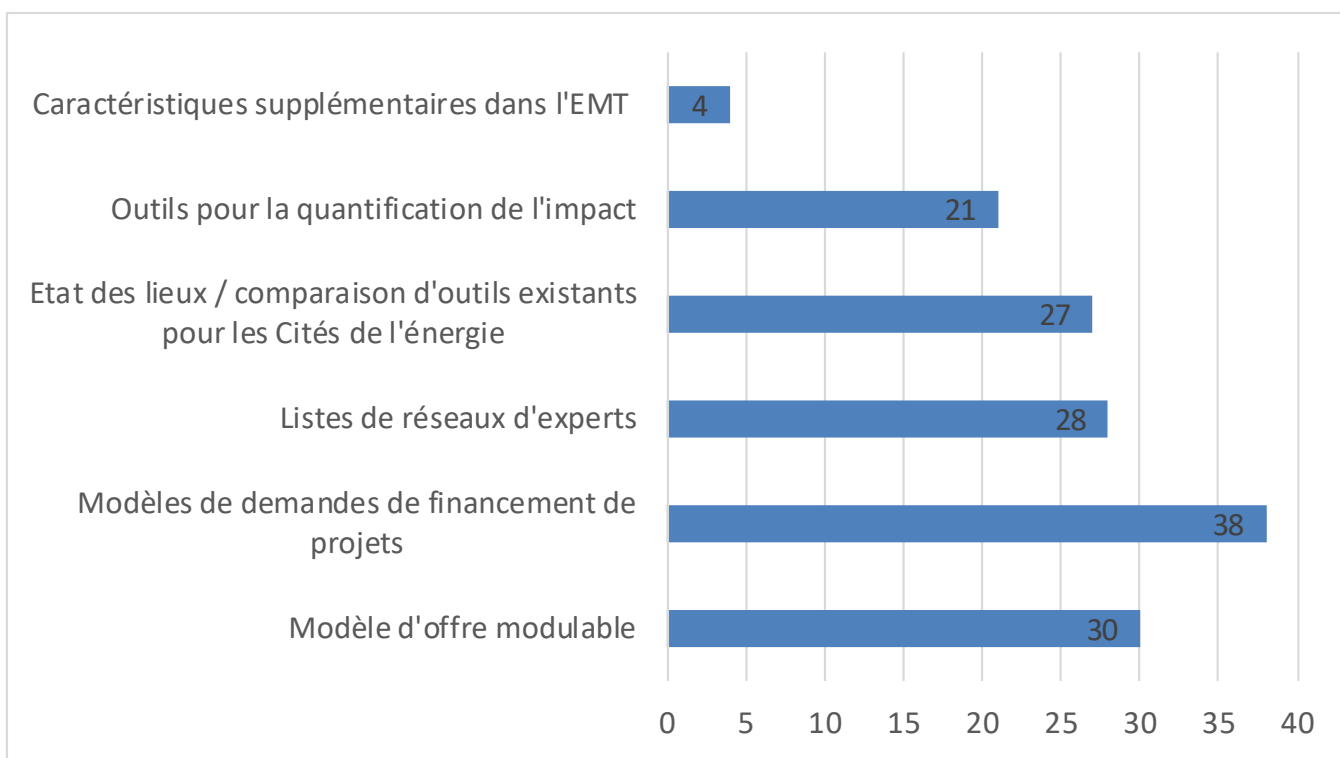


Bilan :

Les évènements régionaux (échanges d'expériences régionaux, échanges d'expériences avec le canton) sont préférés aux évènements nationaux (journée des conseillers, social event).

Question 5 :

Suite à la réorientation de l'Association Cité de l'énergie, les tâches réalisées par les conseillers/ères Cité de l'énergie pour les communes devront également être individualisées. Quels moyens de soutien / outils seront particulièrement intéressants pour les conseillers/ères à l'avenir ?



Bilan :

Les documents modèles (offres, demande de financement) ainsi que les listes de réseaux d'experts sont les propositions les plus citées. Il s'agit de documents d'aide pouvant facilement être multipliés et qui peuvent être réalisés à des coûts relativement faibles. Ils devraient donc être pris en compte lors de la conception des futures offres pour les conseillers/ères Cité de l'énergie.

Remarques et commentaires

Pour chaque question, les conseillers/ères Cité de l'énergie ont eu l'occasion d'exprimer leurs souhaits et de donner leur avis. Ces prises de position sont résumées ci-dessous.

Processus :

La simplification du processus de certification, la concentration sur certaines thématiques ainsi que le développement d'offres pour les communes membres qui ne sont pas certifiées sont des préoccupations centrales en ce qui concerne l'adaptation du processus. Cette demande est prise en compte par l'introduction d'un processus flexible pour les Cité de l'énergie Gold de longue date et le projet pilote actuellement en cours pour les Cités de l'énergie de longue date. Pour les futures adaptations du processus, il est important qu'il y ait toujours une valeur ajoutée pour les communes membres qui ne sont pas certifiées. Cette valeur ajoutée a été définitivement réduite par la suppression des contributions fédérales au financement ainsi que par la suppression des visites annuelles.

Instruments / Outils :

Les indicateurs, la quantification des effets, l'amélioration et le développement des instruments existants sont également mentionnés comme des critères importants. À l'avenir, il sera certainement aussi important pour l'Association de montrer «son» impact et donc de se concentrer davantage sur les indicateurs. En particulier, les Cité de l'énergie de grande taille et engagées demandent également une quantification renforcée.

Services des conseillers/ères Cité de l'énergie :

Les visites annuelles (gratuites) sont particulièrement importantes dans les petites communes (moyennement actives) ayant peu de ressources.

Formation continue / échanges d'expériences pour les conseillers/ères Cité de l'énergie :

L'échange entre les conseillers/ères Cité de l'énergie est une préoccupation centrale. Les échanges d'expériences devraient donc se concentrer sur l'échange, resp. être utilisés pour le calibrage / l'assurance qualité des services de conseil fournis par les conseillers/ères.

Moyens de communication :

Il est important de se concentrer sur l'amélioration / l'optimisation du site web et sur les possibilités d'échange / informations sur les bons exemples et les expériences. Un concept de communication et un nouveau site web Cité de l'énergie sont en cours de développement.



Trägerverein Energiestadt®

Munzachstrasse 4 | CH-4410 Liestal

Telefon +41 (0)61 965 99 00 | Fax +41 (0)61 965 99 01

info@energiestadt.ch | www.energiestadt.ch